

Demandez le programme !

1910-1970 : les folles années des cinémas du Jura bernois

Primés par la commission culturelle interjurassienne, les cinémas jurassiens sont en fête en ce début d'année 2010... mais également à l'aube d'une périlleuse mutation numérique.

L'occasion est belle de remonter aux sources des premières salles du Jura bernois ; c'est en effet il y a 100 ans exactement, en 1910, que le Casino de Saint-Imier se dotait d'un projecteur fixe.

Auparavant, le cinéma s'était fait nomade durant près de quinze ans. En août 1896, trois mois à peine après Genève, Saint-Imier accueillait ses premières projections cinématographiques. Ce fut bientôt au tour de Moutier, Tramelan, Tavannes puis La Neuveville et Bévillard de s'emballer au rythme de leur développement économique.

Le Jura bernois constitue alors, au même titre que de grandes villes, un terreau très fertile pour la diffusion du cinéma. On peut postuler que l'implantation des salles de cinéma dans la région coïncide avec son industrialisation, si l'on considère, notamment, que des séances sont organisées par le directeur de la Tavannes Watch pour ses ouvriers. Rapidement, le « cinoche » affirme son immense popularité : des bourgs industriels, il essaima jusque dans les villages, des salles obscures éclosent à Courtelary, Sonvilier, Reconvilier et Corgémont. En 1962, avec la création du Ciné-club de la Vallée de Tavannes, le public de la campagne peut rejoindre les rangs des cinéphiles et se forger une solide culture cinématographique.

C'est en feuilletant les journaux d'époque et en décryptant la programmation que nous avons choisi de mettre en évidence quelques temps forts de cette saga.

LE DOSSIER :

Le cinéma avant les cinémas

Du bistrot au Palace : le cinéma conquiert toutes les classes

Programmation de guerre

Au Ciné-club de la Vallée de Tavannes

Une histoire d'amour

Cinémas à la carte

En savoir plus





Le cinéma avant les cinémas

Le 7 mai 1896, lors de l'Exposition nationale de Genève, débute une série de projections effectuées à l'aide du Cinématographe Lumière. On les considère comme les premières en Suisse. Dans le Palais des fées, situé au cœur du parc de plaisance, les visiteurs découvrent avec émerveillement les courtes séquences tournées à Paris, mais aussi à Genève.

Premières projections à Saint-Imier

Le retentissement est considérable et des projections sont bientôt organisées dans de nombreuses villes suisses. Du 28 août au 2 septembre 1896 déjà (juste après Fribourg, Berne, Zurich et Bienne), des séances ont lieu à Saint-Imier. Elles se déroulent dans une salle du restaurant Bellevue, en face de la gare.

Grande salle du Restaurant Bellevue
 A la demande générale, mercredi 2 Septembre, **dernières**
 séances du
Cinématographe
 la photographie animée qui a remporté un succès immense, à Paris
 et à l'Exposition de Genève, car c'est la plus belle attraction du
 jour.
 Chaque jour, représentations à 4, 5, 6, 8 et 9 h. du soir.
 Prix d'entrée : 1^{re} places Fr. 1 ; 2^{mes} places 50 ct.
 Les enfants en dessous de 10 ans, paient demi place. 2301
La Direction.

2.9.1896, annonce dans le journal Le Jura bernois.

Les annonces du journal n'indiquent pas le contenu du programme. L'organisateur — vraisemblablement le restaurateur — fonde sa promotion sur l'émerveillement provoqué par le nouveau procédé technique qui permet d'enregistrer le mouvement :

« Autrefois, il y a deux ou trois ans, on avait plaisir de voir des reproductions photographiques à l'aide de projections lumineuses. Que nous sommes loin de ce début ! Maintenant, c'est la vie et la vie réelle qui passe sous vos yeux. Prenez garde ! Voici un train de vingt wagons qui entre dans une gare. Admirez ce spectacle. La machine jette ses paquets de fumée ; elle s'arrête. Un monde d'employés accourt ouvrir les portes ; c'est une ligne française. Et les voyageurs de descendre. Celui-ci allume sa cigarette ; celui-là embrasse une connaissance ; un troisième se promène, et ainsi de suite. L'illusion est complète. » (Jb, 28.8.1896)

Durant plus de dix ans, jusqu'à l'installation progressive du cinéma dans des espaces fixes dévo-



Affichette publicitaire pour le Palais des fées
 (Source : coll. BPU Genève)

lus à cette activité, les projections itinérantes conservent un caractère exceptionnel et de nouveauté.

Ce sont les opérateurs munis de leur appareil, des restaurateurs ou des privés qui mettent sur pied les représentations dans divers lieux publics, cafés, théâtres ou salles polyvalentes.

NOUVEAU! NOUVEAU!
Hôtel du Cerf
 Grande Représentation Cinématographique
 par le
 Cinématographe „Jura“
 avec installation toute nouvelle.
 Programme composé des dernières Nouveautés
 Appareil d'une fixité absolue des frères Pathé de Paris
 Dimanche 30 Janv. la représentation commencera à
 3 heures de l'après-midi et se terminera à 10 heures
 du soir. 878
 Prix des Places: 1^{ère} fr. 1.—; 2^{me}: 60 cts. Pour les en-
 fants moitié prix.
 Se recommandent vivement pour une grande participation.
 Wullmann & Feuz.

La publicité insiste sur la qualité du matériel de projection. Le programme, non détaillé, se doit toujours de proposer les dernières nouveautés. (Jb, 20.1.1910)

À Tavannes, le patron de la Tavannes Watch organise des projections à l'intention de ses ouvriers. À ses débuts, la séance se compose d'une suite de courtes séquences disparates. La publicité des journaux ne détaille d'ailleurs que peu le contenu, mais s'attarde sur le mode de projection et la réputation de la maison :

« Dimanche 16 mai, nous aurons de nouveau le Cinéma Pathé qui nous donnera deux séances, une l'après-midi et l'autre le soir. L'excellence de cet établissement nous permet de ne pas insister davantage. On peut être sûr qu'il fera salle comble, d'autant plus que le programme porte une dizaine de vues nouvelles. » (Jb, 16.5.1909)

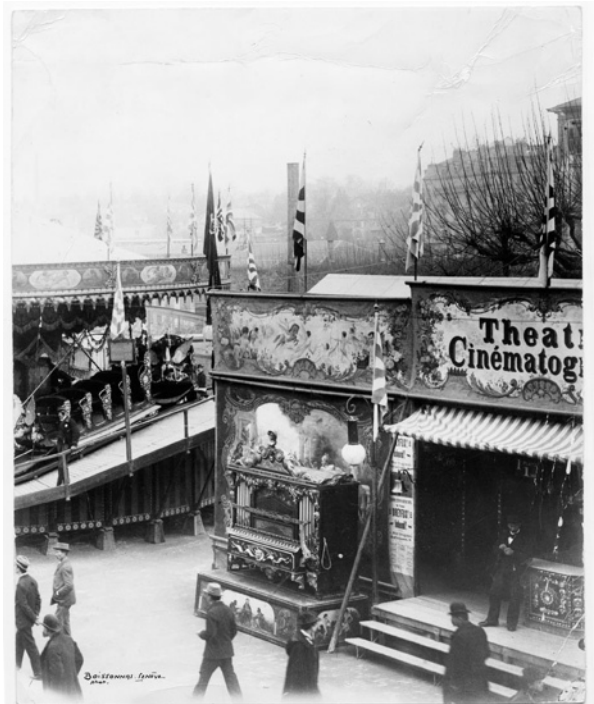
Les cinémas ambulants

Avec les cinémas ambulants, le septième art ne reste pas confiné aux grandes métropoles ; plusieurs établissements reconnus sillonnent la région, même s'ils réservent la période faste des fêtes de fin d'année aux villes.

Entre 1906 et 1911, nous en avons relevé cinq dans *Le Jura bernois*, avec des projections à Saint-Imier, Sonvilier, Villeret et Cortébert :

le **Théâtre Cinéma Wallenda**, « Le meilleur cinématographe du monde », le **Cinématographe Jura**, « Avec installation toute nouvelle », **The Royal Vio**, « Le plus grand établissement du monde entier », « Le merveilleux » **Cinéma Pathé**, **The Royal Biograph**, « *Le plus ancien renommé et perfectionné des cinématographes* ».

À Moutier, on annonce en 1906 le passage de l'**American Helioscope**, « à la technique perfectionnée ». En 1913, The Royal Vio projette le long métrage *Quo Vadis* à Tramelan. C'est là aussi qu'est organisé un festival de cinq jours dans une salle de gymnastique avec *L'histoire du Petit Poucet*, *L'enfant prodigue*, *Une chasse*, *La guerre du Transvaal*, *Les funérailles de la reine Victoria*.



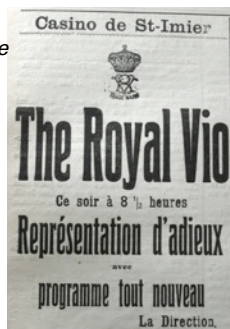
Genève, place foraine. Photographie de Fred Boissonnas (Source : Cinémathèque suisse)



Durant cette période, la projection a parfois un caractère franchement forain : sous un chapiteau, les images animées concurrencent d'autres spectacles. À Reconvilier, le cinématographe côtoie le bétail lors de la foire de Chaindon.

Le Théâtre Cinéma Wallenda, de Bienne, est l'une des attractions proposées en 1910 lors de la foire de Saint-Imier, sur la place des abattoirs, à côté du théâtre de loups et d'ours, de la présentation d'une famille africaine et du toboggan américain mécanique géant, avec « programme grandiose et orchestre de six exécutants ». L'établissement possède un chapiteau de 18 m de front et 26 m de profondeur qui peut accueillir 600 spectateurs.

Le propriétaire du Royal Vio était le suisse Marcel Schupach. Il tournait dans les grandes villes de Suisse et d'Europe.



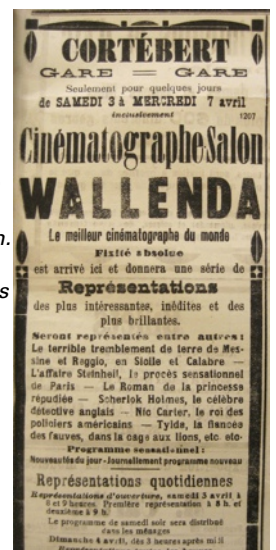
« Parmi les attractions de la place des forains, il n'en est pas de plus remarquable que le cinématographe Wallenda. Ses représentations sont vantées par les journaux de toutes les localités où il a passé. Le programme est toujours aussi attrayant. Il comprend des vues géographiques splendides, des fantaisies, en noir et en couleurs, d'un chatoiment merveilleux, et des tableaux humoristiques, d'un effet très recherché. » (Jb, 20.4 1910)

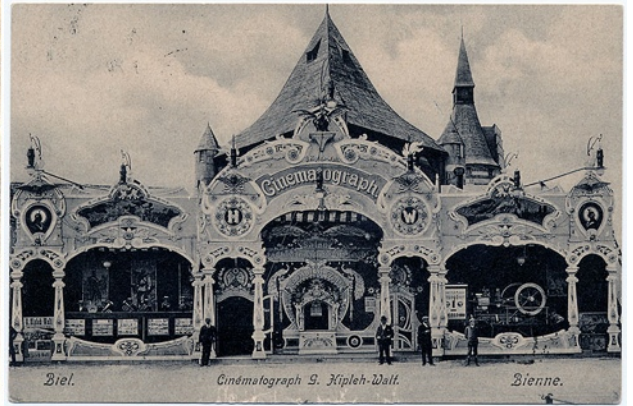
« On nous annonce que le Royal Vio est arrivé avec son matériel toujours plus considérable. Cette entreprise de premier ordre fait courir toute l'Europe avec ces spectacles uniques au monde, [...] ces séances de merveilles. » (Jb 1910)



En 1907, le programme du Royal Biograph dure 2 heures. Il est composé de brèves séquences documentaires accompagnées de musique.

En 1909, Wallenda propose actualités, courts métrages documentaires ou de fiction. Représentations toutes les heures. (Toutes les annonces de la page sont tirées du Jura bernois.)





Les célèbres cinémas ambulants qui sillonnaient la Suisse et l'Europe. En haut, chapiteau détruit à La Chaux-de-Fonds suite à un tempête. (Source : Cinémathèque suisse)

Mont-Soleil, qui se profile comme station touristique avec ses hôtels élégants et son funiculaire construit en 1903, propose son premier « open air »... le 16 août 1908 (la représentation prévue le 9 août a été annulée en raison d'un manque d'électricité).

Par une soirée glaciale, installé dans le parc de l'hôtel Beau-Séjour, le public assiste à une projection exceptionnelle sur un écran géant de 100 m². La plupart des vues « ont été d'une netteté irréprochable, avec un minimum presque imperceptible de trépidations lumineuses sur l'écran. » (Jb, 17.8.1908)



Jb, 5.8.1908



L'hôtel Beau-Séjour, à Mont-Soleil, organise un premier « cinéma open air » au mois d'août 1908. (Collections MDI)

De la couleur et du son

Le son et la couleur font partie du spectacle cinématographique dès le début du XXe s.

Alors que c'est à la fin des années 1930 que sortent les premières grandes productions en couleurs (procédés photographiques Technicolor et Agfacolor), la couleur est présente bien plus tôt et de nombreux procédés de coloration sont utilisés. En 1910, le Jura bernois vante le sérial *Sémiramis* comme « un des plus beaux films d'art en couleurs reproduits jusqu'à ce jour ».

En 1914, le Casino de Saint-Imier annonce pour la première fois un film parlant grâce au cinématophone Edison. Saint-Imier est alors la deuxième ville romande après Genève à proposer ce spectacle :

« On a maintenant le cinéma parlant. Les mouvements et gestes des acteurs qui défilent sur l'écran sont accompagnés de paroles que ces acteurs ont prononcées en composant les scènes du programme. Le résultat s'obtient par un délicat mécanisme auditif, qui fonctionne simultanément avec le mécanisme optique, c'est quelque chose de bien réel, très sérieux et non pas fictif, parce que scientifique. » (Jb, 30.7.1914) C'est vers 1930 que le cinéma sonore supprime définitivement le muet. En 1932, les salles de la région s'équipent et deviennent véritablement « Cinéma sonore ».



Du bistrot au Palace : le cinéma conquiert toutes les classes

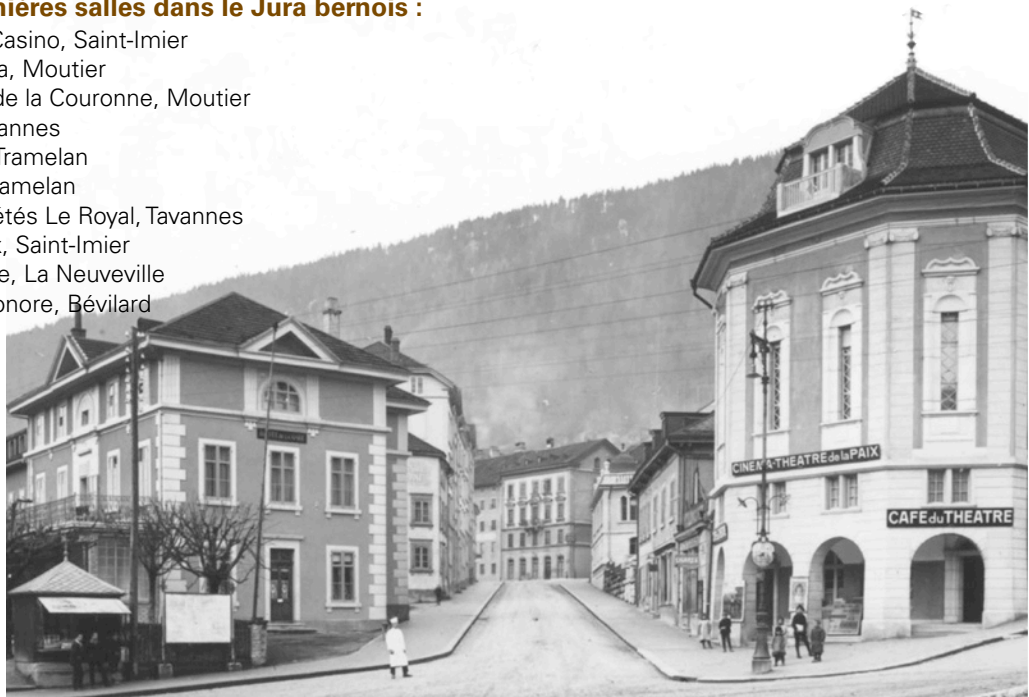
En Suisse, les premières salles ouvrent dès 1907-1908, mais c'est véritablement autour de 1910-1911 qu'elles se multiplient. Dans le Jura bernois, ces premiers cinémas fixes sont d'abord des restaurants, puis des théâtres-cinéma. Le septième art perd son caractère occasionnel. Il trouve rapidement sa place dans l'offre des spectacles des bourgs industriels de la région et devient un loisir stable qui s'adresse au plus grand nombre. Le cinéma ne constitue plus une curiosité en soi, mais cherche à éveiller l'intérêt en fonction des films proposés ; les quotidiens commencent d'ailleurs à détailler la composition du programme.

Les premières salles

Dès 1910, les séances à Saint-Imier quittent définitivement la place foraine des abattoirs pour s'installer dans la salle d'un restaurant, le Casino. À défaut d'une véritable salle de cinéma, le Casino offre dorénavant une sommaire cabine de projection et prend bientôt le nom de Palace. En plus du théâtre, des conférences et des concerts, l'établissement programme désormais régulièrement des films (environ une fois tous les quinze jours en 1910). Il devient nécessaire de varier régulièrement les programmes. Les films s'allongent et se répartissent en genres distincts : féeries, farces, drames, actualités, vues scientifiques, etc. Les productions françaises (Pathé, Gaumont, Éclair) sont nettement majoritaires, les fictions concurrencent les documentaires.

Ouverture des premières salles dans le Jura bernois :

- 1910 Cinéma-Théâtre Casino, Saint-Imier
- 1911 Cinéma Esperanza, Moutier
- 1912 Cinéma à l'hôtel de la Couronne, Moutier
- 1912 The Royal Vio, Tavannes
- 1915 Cinéma-Théâtre, Tramelan
- 1915 Cinéma Palace, Tramelan
- 1918 Théâtre-Ciné-Variétés Le Royal, Tavannes
- 1918 Cinéma de la Paix, Saint-Imier
- 1923 Cinéma du Musée, La Neuveville
- 1927 Cinéma Palace Sonore, Bévillard



Saint-Imier, le cinéma de la Paix fondé par Bersot en 1918 (Source : Bibliothèque nationale suisse)

*Saint-Imier succombe à la nouvelle vogue des « films d'art ».
Avec eux, le cinéma tente de se faire une réputation plus convenable.*



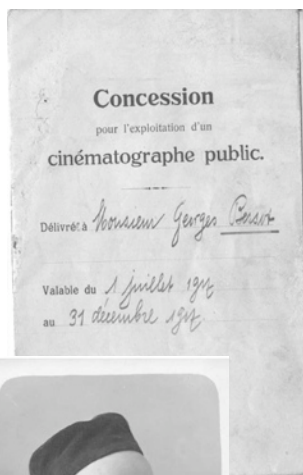
Jb, 14.1.1910



*Stacia Napierkowska, vedette de
Sémiramis, sérial en 10 tableaux
de Camille de Morlhon, 1910. Les
acteurs du théâtre se lancent
dans le cinéma et contribuent à
lui conférer une dignité.*



*Cléopâtre est un
autre film de la
série d'art de
Pathé en 1910.*



Georges Bersot-Hermann et la concession pour son cinéma en 1917 (Collection privée)

En automne 1915, deux cinémas ouvrent à Tramelan : le Cinéma Palace de Tramelan-Dessous, établi au Café du Jura, et le Cinéma-Théâtre de Tramelan-Dessus, à l'emplacement de l'actuel Cinématographe. Fondé par Georges Bersot-Hermann, le Cinéma-Théâtre a alors une capacité de 600 places ! Il reste aujourd'hui un rare témoin des salles de cinéma du début du XXe siècle. Les représentations ont lieu les jeudis et samedis, accompagnées d'une musique jouée par un pianiste du village.

En 1918, Georges Bersot-Hermann s'installe à Saint-Imier et y ouvre un second cinéma, le Cinéma de la Paix.

Après la Première Guerre mondiale, le cinéma concurrence les concerts et les soirées théâtrales. Il est devenu un spectacle de masse auquel toutes les classes sociales peuvent assister. Des prix plus ou moins élevés répartissent bourgeois et ouvriers dans des secteurs différents

Cinéma-Théâtre Tramelan, 1915 (Collection privée)

PRIX DES PLACES	
Galerie	1.70
Galerie (apprentis)	1.30
Parterre	1.30
Parterre (apprentis)	0.90

Le Royal, « établissement chic par excellence »

En 1917, on construit à Tavannes le Théâtre-Ciné-Variétés Le Royal, qui succède au modeste Royal Vio installé dans un restaurant. L'établissement en forme de basilique, expressément conçu pour la projection cinématographique, est sis au cœur de la cité. La salle n'a alors rien à envier à ses paires citadines au plan technique : Le Royal offre en 1918 le plus grand écran de Suisse.



CVT, 1917

rons d'un Théâtre absolument moderne, qui ne laisse rien à envier au plus beau Théâtre-Ciné des grandes villes, et nous croyons y être arrivés en construisant la salle actuelle. LE ROYAL a été bâti avec le dernier confort moderne, sous la direction experte de M. W. Renck, architecte, et sera la salle de spectacle par excellence. L'écran, qui mesurera une superficie de 25 m2, se trouvera à 20 mètres de l'objectif, assurant une visibilité parfaite [...] La salle mesure 23 m de long sur 12 m de large et 10.5 m de haut. Le plancher en gradins permettra à chaque spectateur de voir l'écran sans être incommodé. Le balcon est un très beau travail en béton armé, d'une portée de 12 m sans colonne. Chaque catégorie aura ses entrées indépendantes. L'accès au balcon se fera par un large escalier en granit [...] » (Courrier de la Vallée de Tavannes, 23.2.1918)

Les affres de l'exploitation d'une salle

L'exploitation d'une salle demeure un exercice périlleux, particulièrement dans les périodes d'instabilité économique ; elle est la plupart du temps une activité accessoire. Certains cinémas disparaissent rapidement, les propriétaires et les gérants changent.

Ainsi, Le Royal, exploité par le ferblantier G. Gwinner, prendra momentanément vers 1920 le nom « Cinéma Pathé ». La grande société de production et de diffusion française de cinéma est-elle alors impliquée dans l'exploitation de la salle tavannoise ?

La Société Théâtre, cinéma, variétés LE ROYAL S.A. sera finalement dissoute en janvier 1926. G. Gwinner devient alors propriétaire de l'établissement, avant de faire faillite en 1933. Son commerce sanitaire et le Royal sont vendus aux enchères. Une Société de Cinéma LE ROYAL S.A. est alors créée, le cinéma est exploité par Tizio Franzescoli. En 1936, on découvre la fondation à Tavannes de Morima S.A. pour ouverture et reprise de cinémas, société dissoute en 1939. Franzescoli devient propriétaire du Royal jusqu'en 1969.

La construction du Royal illustre l'ascension sociale que vit alors le septième art, qui ne se cantonne plus à la place de foire ou à l'arrière-salle de bistrot. Loisir des ouvriers de la Tavannes Watch il y a peu, le cinéma cherche à conquérir la bonne société, celle qui fréquente des spectacles honorables, en particulier le théâtre.

Pour sa réalisation (sur le modèle du Scala de La Chaux-de-Fonds réalisé par Le Corbusier), l'architecte W. Renck n'a lésiné ni sur l'espace, ni sur les matériaux, garantis incombustibles et hygiéniques. L'accès au balcon se fait par un large escalier en granit flatteur pour les belles tenues. Le Royal se positionne d'emblée comme un « établissement chic ». Chaque catégorie de places bénéficie d'une entrée indépendante et le bourgeois n'aura pas à côtoyer l'ouvrier.

Inauguré le 24 février 1918, Le Royal propose trois séances par semaine, jeudi soir, dimanche après-midi et soir, chacune avec un programme différent.

Une inauguration sensationnelle

« En créant Le Royal, notre vœu fut de combler une lacune, en dotant la population de Tavannes et des envi-

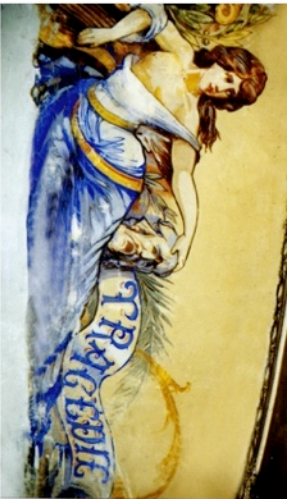


CVT, 24.2.1918



© Mémoires d'Ici 2010 - 6

Ancienne affiche, Le Royal



JUDI 28 MARS 1918, 20 h : UNE SOIRÉE AU ROYAL !

En 1918, le programme est encore composé de films français, ici deux réalisations de Louis Feuillade, *Judex* et *Bout de Zan*. Figure incontournable du muet et longtemps directeur artistique des studios Gaumont, sa filmographie est impressionnante : plus de 800 titres ! Il fut l'un des inventeurs du film-feuilleton, ou sérial, alors très en vogue.

Un programme modifié à chaque séance. Celle-ci prend la forme d'un spectacle complet et unique, de l'ouverture au final, une sorte de menu qui suit un schéma précis.

La séance débute généralement par un court métrage d'actualité, peut-être ici le bombardement de Paris par l'aviation allemande, le 12 mars 1918.

Le clou de la soirée : le « grand film ». Une réalisation de Gérard Bourgeois, 1475 mètres (1 heure env.), 1916.

Le sérial : généralement en 12 épisodes, souvent projetés par deux. Ici, *Judex*, célèbre sérial de Louis Feuillade, 1916-1917. La durée des épisodes de *Judex* est variable, généralement de 20 à 30 minutes. L'épisode 9 est le plus court : 9 minutes.



Affiche retrouvée au Royal

Le Royal est un endroit bien et sûr : on n'y fume pas (le danger d'incendie est la hantise des cinémas), les femmes sont priées d'enlever leur chapeau. Conformément à la loi de 1916, les enfants ne sont admis qu'aux séances prévues. En 1927, les séances démarrent à l'heure exacte pour que les spectateurs de l'extérieur puissent attraper le train de 22 h 24 à Tavannes.

Théâtre - Ciné - Variétés
TAVANNES

Direction W. Gwinner - Téléphone 21

Actuellement le plus grand écran de la Suisse
de 30m² de superficie

Programme sensationnel
du Jeudi 28 mars à 8 heures

Programme :

1. MUSIQUE (Ouverture)

La fin d'un raid (Actualité)

L'aventurier Film dramatique en 3 parties

Harry fait des siennes Dessins animés

JUDEX 10me épisode
Lorsque l'enfant parut Le cœur de Jacqueline

Bout de Zan se venge Comique Tableau final

P. S. Dimanche 31 mars, jour de Pâques, détente

PRIX DES PLACES HABITUELS
— VESTIAIRES 20 ct —
Demandez les abonnements pour 10 spectacles à prix réduit.

Prescriptions de police à observer

1. Les dames sont priées d'assister au spectacle sans chapeaux. Les enfants ne sont admis qu'aux représentations spéciales pour la jeunesse. Interdiction de déposer des vêtements ou autres objets sur les chaises à l'intérieur du théâtre. Défense de fumer dans la salle de spectacle.

messes priées d'assister
au spectacle sans chapeau

Le Royal, peinture murale



Le Royal, comme beaucoup de salles à la même époque, est également un lieu de théâtre et de concerts. En 1929, une nouvelle scène est installée. Maurice Chevalier et Ferrandel s'y produiront.

Les salles cherchent à se démarquer de la concurrence par leur standing.

Le Royal possède le plus grand écran de la Suisse ! On lit aussi la publicité : « LE ROYAL : établissement chic par excellence. » La salle se distingue en disposant d'un orchestre propre, qui accompagne aussi certains films.

Un dessin animé (non identifié) en intermède. Le genre connaît une vogue croissante depuis que la technique a progressé en 1915. Les œuvres d'Émile Cohl sont alors les plus connues.

Le tableau final : un film court (150 mètres) et drôle. Ici, un épisode de la série à succès *Bout de Zan*, de Louis Feuillade (1916).

1918 : balcon numéroté 2.- : non numéroté 150-parterre, chaise avec accoudoirs 1.20. Sans : 0.80/0.60-

Soucieux de préserver la morale publique, le peuple suisse adopte massivement la *Loi fédérale sur les spectacles cinématographiques et mesures contre la littérature immorale* le 10 septembre 1916. Le district de Courtelary, dans lequel le cinéma est déjà bien implanté, est le seul du canton à refuser cette « loi prussienne » que d'aucuns assimilent à une mise sous tutelle du peuple suisse.



Programmation de guerre

Les longs-métrages de fiction

Le déclenchement des hostilités précipite les spectateurs dans les salles obscures. Ils y découvrent les fortes images des actualités cinématographiques. Ils oublient les difficultés quotidiennes devant des longs-métrages d'action ou des aventures exotiques.

En examinant la programmation du Cinéma de la Paix, à Saint-Imier durant les années de guerre (1940-1944), on ne parvient pas à savoir si celle-ci reflète réellement les goûts du public ou si elle résulte de la loi dictée par les distributeurs. Les productions françaises (65 % en 1940) et améri-



Louis Jovet et Arletty dans *Hôtel du Nord* (Source : Cinémathèque suisse)

caines (33 % en 1940) constituent la quasi-totalité de la programmation, tirées par des vedettes comme Jean Gabin, Louis Jovet, Danielle Darrieux, Humphrey Bogart, Greta Garbo ou Bette Davis.

À côté de quelques longs-métrages qui marqueront l'histoire du cinéma (*Hôtel du Nord* et les oeuvres d'Alfred Hitchcock par exemple), le public imérien se voit proposer d'innombrables films de série B.

En 1942, le nombre de films français chute de manière spectaculaire pour ne plus représenter que le 30 % de la programmation. Parallèlement, les films américains prennent une part accrue (52 %). En France, la production cinématographique s'effectue désormais sous le contrôle de l'Occupant. Le 21 mars 1942, le Cinéma

de la Paix projette *Premier rendez-vous*, premier film français tourné depuis l'armistice. Il est produit par la Continental Films.

Durant la même année, le Cinéma de la Paix projette cinq films allemands et deux films suisses : *Marguerite et les soldats*, évoquant une Madelon du soldat suisse en 1939-40, et *L'Oasis dans la tourmente*, exaltant la mission de la Croix-Rouge.

Il faut attendre 1944 pour que l'affiche devienne plus éclectique en matière de provenance. Les films américains ne représentent plus que le 47 % de l'offre, les films français 27 %. Les films allemands, britanniques et italiens sont plus nombreux que durant les premières années de guerre.

Les films de propagande

Durant la période observée, la censure cinématographique fédérale, confiée à la Section Films de la Division presse et radio, s'exerce aussi bien sur les films de fiction que sur les actualités. Sur 17'699 films évalués, 386 font l'objet de demandes de coupures et 231 sont frappés d'interdiction.



En 1941, le Cinéma de la Paix complète ses séances par des films tournés par le Service des Films de l'Armée (SFA) (*Entrée en action des troupes légères*, *L'école du cran*, *Construction d'un pont*, etc.). Ils mettent en scène les compétences de la troupe et tentent de rassurer la population civile sur l'efficacité présumée des soldats. Il s'agit de souder le peuple derrière son armée et de renforcer sa confiance vis-à-vis des autorités.

Le 29 novembre 1941, le cinéma de Saint-Imier donne *Gilberte de Courgenay*, le film de Franz Schnyder qui évoque l'occupation des frontières entre 1914-1918. L'œuvre convainc par sa haute tenue morale : l'héroïne incarne la femme idéale, vertueusement préoccupée du sort des soldats.

Les films allemands sont rarement distribués à Saint-Imier. Le 22 mai 1943 toutefois, le Cinéma de la Paix affiche *Un grand amour* (*Die grosse Liebe*), un film de Rolf Hansen avec Zarah Leander évoquant une histoire d'amour entre une chanteuse et un pilote de Luftwaffe. Il passe



ouvertement pour un film de propagande nazie. Quant à *Un Yankee dans la RAF*, film américain visant à glorifier l'armée et le soldat américains, il est au programme en juillet 1943.

Le film britannique *Ceux qui servent en mer* (*In which we serve*), est annoncé à Saint-Imier le 2 octobre 1943. Tournée en 1941, cette œuvre à la gloire de la marine anglaise narre l'aventure du navire *Torrin*. *Forteresse volante*, autre film de propagande britannique, attendra que l'issue de la guerre ne fasse plus de doute pour apparaître, en octobre 1944, sur l'écran de Saint-Imier.

Ceux qui servent en mer (*In which we serve*),
(Source : Cinémathèque suisse)

Les actualités filmées

La publicité met fortement l'accent sur les images d'actualité. Si les longs-métrages de fiction franchissent sans trop d'entraves l'obstacle de la censure, presque toutes les éditions des actualités étrangères subissent des coups de ciseaux. Il est de notoriété publique que les actualités étrangères, comme UFA-Wochenschau (allemandes) ou United News (américaines), poursuivent un but de propagande.

Chaque salle a l'obligation de projeter le Ciné-journal suisse, dont le premier numéro sort le 1er août 1940. Ces actualités suisses, partiellement financées par la Confédération dans le but de contrebalancer les actualités étrangères, ne proposent que des sujets tournés en Suisse. Elles ne font qu'indirectement allusion au conflit mondial et ne donnent aucune image des belligérants.

L'agression soviétique contre la Finlande déclenche un vaste mouvement de sympathie en Suisse. Le 11 mai 1940, le Cinéma de la Paix propose un grand documentaire sur ce pays que certaines caractéristiques rapprochent de la Suisse (nombre d'habitants, volonté de résistance).

Au fil des ans, les actualités filmées prennent une importance accrue. Le 6 novembre 1943, le Cinéma de la Paix annonce 45 minutes d'actualités sensationnelles suisses, anglaises, italiennes et allemandes. En juin 1944, alors que vient de se produire le débarquement en Normandie, le Ciné-journal suisse est toujours accompagné des actualités anglaises et allemandes. Le premier film anglais sur le débarquement du 6 juin est projeté à fin octobre. Quant à la libération de Paris (25 août 1944), elle figure dans une longue tranche d'actualités, projetée le 18 novembre.

Le nombre de copies distribuées est restreint. Elles arrivent donc dans les petits cinémas avec quelques semaines de retard, après avoir passé dans les salles des villes.



Le Jura bernois, 18.11.1944



Au Ciné-club de la Vallée de Tavannes

L'émergence d'une culture cinématographique

Les ciné-clubs font leur apparition à la fin des années 1950. On en comptera une septantaine en Suisse. Ils répondent aux attentes d'un public plus exigeant auquel le club offre, sur la base d'un abonnement de saison, des films figurant parmi les plus représentatifs de la production contemporaine de qualité ou d'anciens grands classiques.

Les ciné-clubs se démarquent du cinéma de divertissement et des films commerciaux. Ainsi, ils contribuent à former leur public à une véritable culture cinématographique.

Les projections sont souvent suivies d'une discussion visant à dégager le sens de l'œuvre et à mettre en valeur ses qualités et ses défauts. Les ciné-clubs connaissent leur apothéose à une époque où le public de cinéphiles s'étoffe et où la télévision n'est pas encore une véritable concurrence pour le grand écran.

Dans le Jura bernois, le Ciné-club de la Vallée de Tavannes (CCVT) voit le jour en octobre 1962. Les films sont projetés au Cinéma Palace, à Bévillard. Sa propriétaire, Mme Haueter, fait partie du comité. Elle loue sa salle au ciné-club qui encaisse les abonnements et se charge de la programmation.

Jusqu'au milieu des années septante, le monopole de la projection est détenu par les distributeurs et les exploitants commerciaux. On ne peut projeter des films issus de circuits parallèles que lors de représentations fermées (cercle privé ou club). Les séances du CCVT sont donc

strictement privées et seuls les membres y sont admis. Les billets ne peuvent pas être mis en vente pour des spectateurs occasionnels.

Le CCVT : une organisation, un réseau

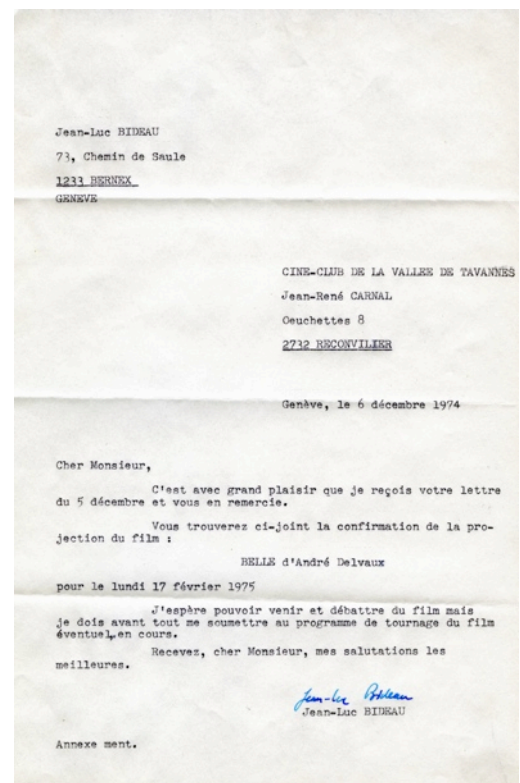
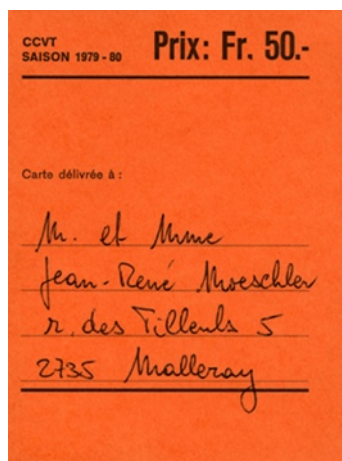
Pour sa première saison, en 1962-63, le CCVT dénombre 200 membres qui s'acquittent d'une cotisation comprise entre 12 francs (étudiants) et 30 francs (couples). Cette cotisation donne droit à l'entrée gratuite à toutes les séances.

Les membres se recrutent dans toutes les localités de la vallée de Tavannes.

Le premier président du CCVT est Claude Gassmann. Au début des années septante, Jean-René Carnal lui succède. Il assume cette tâche jusqu'en 1988. Le nombre d'adhérents continue à osciller entre 150 et 200 par année, avant de chuter brusquement au début des années quatre-vingt.

Le président et son comité assument toute la logistique, s'adressant à des distributeurs ou à la Cinémathèque suisse pour élaborer la programmation. Ils font parfois appel à des intervenants externes pour présenter un film, comme c'est le cas en 1974, lorsqu'ils s'adressent à Jean-Luc Bideau.

Carte de membre du CCVT (Archives CCVT)



Lettre de Jean-Luc Bideau (Archives CCVT)

Le CCVT peut également s'appuyer sur la Fédération suisse des ciné-clubs et sur CinéLibre, l'association suisse de promotion et d'animation cinématographique. Cette dernière lui fournit l'index des films disponibles en Suisse et des informations sur ceux qui peuvent être importés temporairement en Suisse.

Pour chaque projection, les membres reçoivent une fiche documentaire mentionnant les caractéristiques du film, le nom des principaux interprètes et une biographie du réalisateur. Cette notice permet de situer le cadre de l'intrigue grâce à un résumé du film. Ces fiches s'échangent entre les différents clubs.

Un programme pour cinéphiles

La programmation ci-dessous est celle de la saison 1975-76. Elle montre que le CCVT est attentif à varier la provenance géographique de la production. La plupart des œuvres sont dues à des réalisateurs qui ont laissé un nom dans l'histoire du cinéma. Le public, encore peu gavé d'images, ne rechigne pas à voir un film datant de huit ou dix ans.

20 octobre 1975 : *Le Lien*, d'Ingmar Bergmann (Suède, 1970)

3 novembre 1975 : *Le Genou de Claire*, d'Eric Rohmer (France, 1970)

17 novembre 1975 : *Harold et Maude*, d'Hal Ashby (Etats-Unis, 1971)

1er décembre 1975 : *La Croisière de Navigator*, de Buster Keaton (Etats-Unis, 1924)

15 décembre 1975 : *Le vieil homme et l'enfant*, de Claude Berri (France, 1966)

5 janvier 1976 : *Les Ténèbres du jour*, de Zoltan Fabri (Hongrie, 1963)

19 janvier 1976 : *Family Life*, de Ken Loach (Grande-Bretagne, 1971)

2 février 1976 : *Le Marchand des quatre saisons*, de Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, 1972)

16 février 1976 : *Théorème*, de Pier Paolo Pasolini (Italie, 1968)

1er mars 1976 : *Le Milieu du monde*, d'Alain Tanner (Suisse, 1974)

15 mars 1976 : *La Planète sauvage*, de René Laloux (France, 1968)

Pour le genre, le choix se porte prioritairement sur des films abordant des sujets de société et/ou promettant une discussion nourrie à l'issue de la projection. C'est notamment le cas du sulfureux *Théorème*, de Pasolini, qui avait connu les foudres de la censure à sa sortie, huit ans plus tôt. Quant au film hongrois, il est distribué par l'ambassade de Hongrie à Berne, à laquelle le CCVT s'adresse durant plusieurs saisons.

Peu à peu, la télévision se met à concurrencer ce type d'activité. Avec les réseaux câblés, les chaînes se multiplient. Le délai entre la date de production d'un film et son premier passage à la télévision se raccourcit. Des séances de ciné-club apparaissent aussi dans les programmes de télévision et permettent de revisiter le patrimoine cinématographique à domicile.



Terence Stamp et Anne Wiazemski dans *Théorème*
(Source : Cinémathèque suisse)

Après plusieurs saisons durant lesquelles les comptes bouclent par des déficits, le CCVT prononce sa dissolution en mars 1988. Le dernier rideau s'abaisse après la projection d'un film de Claude Goretta, *Si le Soleil ne revenait pas* !



Une histoire d'amour

Acquadro saga : la passion de l'image

D'origine piémontaise, Alfred(o) Acquadro est photographe à La Neuveville, où il a repris l'atelier de Victor Beersteche en 1910. En 1923, pour assurer un revenu supplémentaire, il fonde un cinéma permanent dans le bâtiment du musée, au-dessus des bureaux de La Poste. Celui-ci aurait d'ailleurs été d'un bon rapport durant une vingtaine d'années. Dès 1936-1937, il se lance encore dans le tournage de films 16 mm, puis dans la vente de matériel cinématographique. Son commerce prend alors le nom de Photo-Ciné-Acquadro.

Alfred Acquadro associe son entourage à sa passion pour l'image ; ses enfants Liliane et Gaston deviendront photographes. Père et fils collaborent tant dans la photographie qu'au

Cinéma du Musée, dont Gaston prendra la direction après sa rénovation en 1953.

Formée dans le laboratoire Acquadro, la photographe Liliane Rossel deviendra le bras droit d'Alfred puis de Gaston. Elle tourne de nombreux films amateurs et occupe diverses fonctions au Cinéma du Musée, dont elle est encore la caissière en 1993.

Après le décès de Gaston Acquadro, en 1982, c'est sa seconde épouse Hélène qui reprendra le cinéma jusqu'en 1996. Quant à Roger, le fils de Gaston, il deviendra lui aussi photographe et pratiquera son métier à Berne, aux côtés de sa tante Liliane.

L'équipe du cinéma, avec en bas Alfred et Gaston Acquadro, au centre Liliane Rossel (Source : Musée d'histoire de la Neuveville/Memoriav)



Rosa et Alfred Acquadro, avec leurs enfants Liliane et Gaston (Source : Musée d'histoire de la Neuveville/Memoriav)

- | | |
|------|--|
| 1984 | Coopérative Espace Noir, Saint-Imier |
| 1989 | Coopérative Cinématographe, Tramelan |
| 1989 | Groupe cinéma Tavannes |
| 1990 | Coopérative du cinéma de Moutier |
| 1995 | Association Action-Culture, Bévillard |
| 1998 | Association du Cinéma de La Neuveville |
| 1999 | Coopérative Cinématographe-Royal |

De la gestion familiale à la coopérative

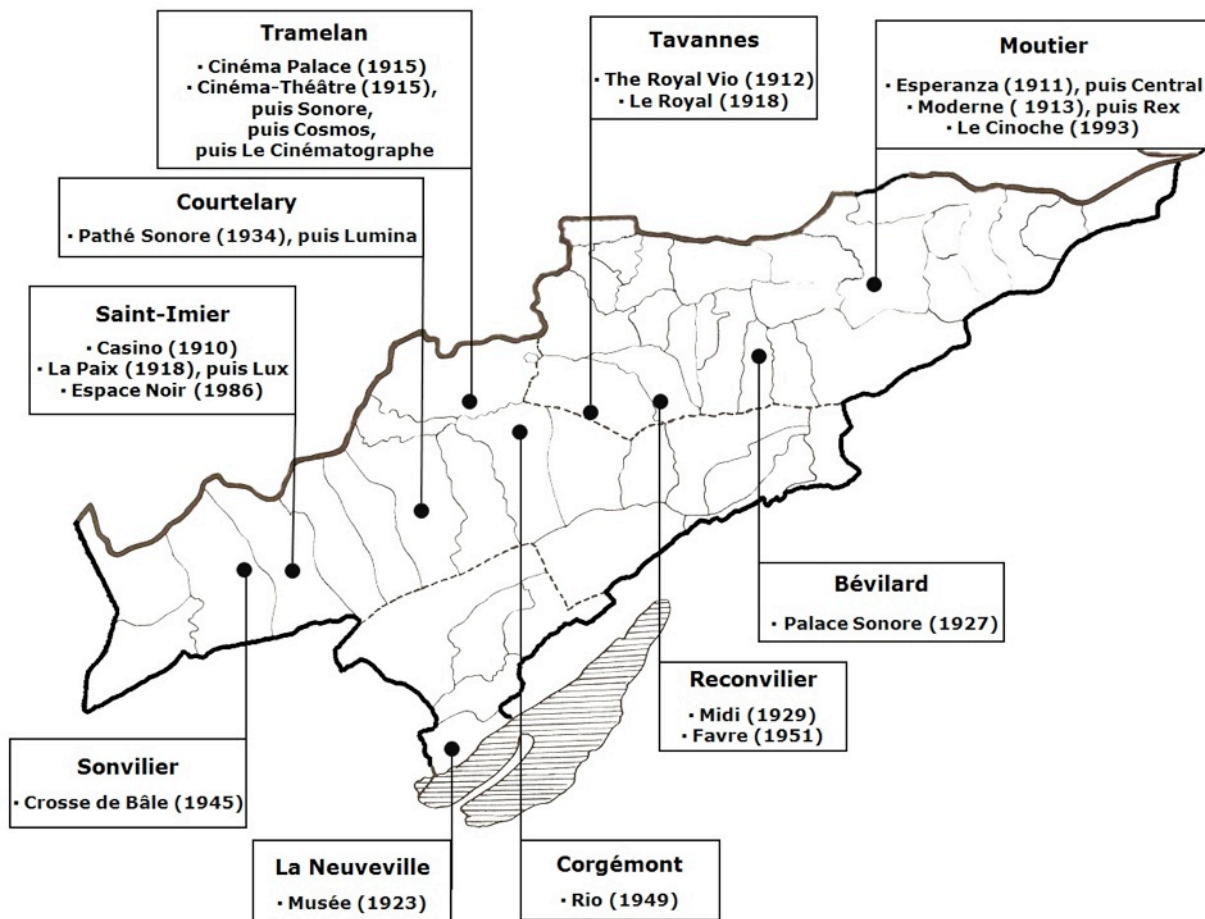
L'exploitation des salles obscures fut d'abord une affaire de familles dans la région. Le cinéma se remettait de père en fils ou en fille, comme une autre boutique. Ces propriétaires ne vivaient cependant pas uniquement de leur cinéma, et c'est avant tout l'amour du septième art qui animait ces dynasties.

À Tramelan, les enfants puis les petits-enfants de Georges Bersot exploitèrent le Cosmos jusqu'en 1988, la famille Piaget le cinéma Rex à Moutier (1946-1990), Le Royal à Tavannes (1969-1984), et le cinéma Lux à Saint-Imier (1956-1980).

Faute de rentabilité, confrontés à la concurrence des multiplexes des villes avoisinantes, les cinémas jurassiens fermèrent leurs portes dès la fin des années septante. Une forte réaction populaire a cependant permis à certains de renaître, sous la forme d'associations ou de coopératives. Celles-ci ont dû intégrer des paramètres réalistes en matière de programmation et d'organisation, mais le bénévolat est aujourd'hui encore au cœur d'un milieu cinématographique jurassien resté à l'écart du mouvement des fusions.

Cinémas à la carte

L'année indiquée est celle de l'inauguration du cinéma, suivent les éventuels changements de noms.



En savoir plus

- *Le spectacle cinématographique en Suisse (1895-1945)*, Gianni Haver et Pierre-Emmanuel Jaques, Ed. Antipodes, Lausanne 2003
- *La Suisse, les Alliés et le cinéma*, sous la direction de Gianni Haver, Ed. Antipodes, Lausanne 2001
- Olivier Moeschler, « La censure cinématographique fédérale en Suisse, 1939-1945 : note sur un objet censuré », in: Hediger V., Sahli J., Schneider A., Tröhler M. (eds.) *Home Stories. Nouvelles approches du cinéma et du film en Suisse*, Schüren, 2001
- Camille Aubry, Simone Comte et Félícia Touvet, *Le cinéma à la campagne*, HEG Genève 2003 (Important dossier documentaire réalisé pour Mémoires d'Ici. On y trouvera notamment des repères historiques concernant les salles mentionnées, de nombreux articles de presse, des copies de documents d'archives, ainsi qu'une bibliographie fouillée.)
- « Cinéma », *Revue Intervalles* no 55, Prêles 1999
- « 100 ans de photographie », *Revue Intervalles* no 80, Prêles 2008

Sources

- Mémoires d'Ici : *Le Jura bernois*, *Le Courrier de la Vallée de Tavannes*
- Archives du Ciné-Club de la Vallée de Tavannes
- Cinémathèque suisse
- Musée d'histoire de La Neuveville